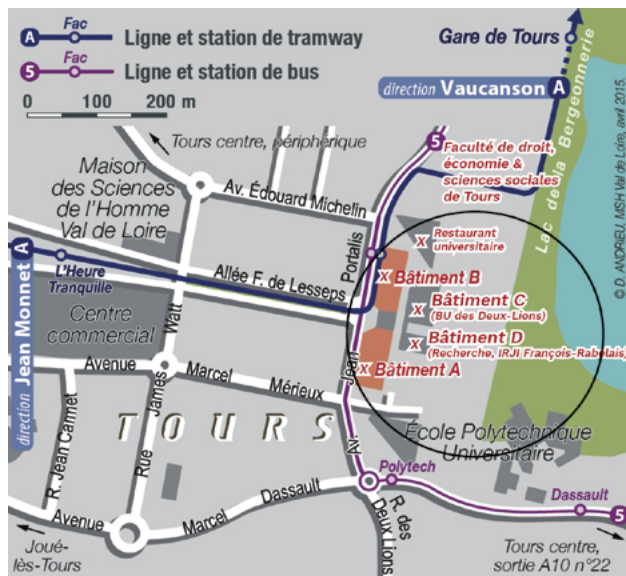




Faculté de droit, économie & sciences sociales de l'Université de Tours
50 avenue Jean Portalis - 37200 Tours

Renseignements et inscription

Auprès de Véronique FABRY
Ingénieur d'études
Responsable administrative de l'IRJI François-Rabelais (UR 7496)
veronique.fabry@univ-tours.fr
02 47 36 11 70

Inscription gratuite obligatoire pour les universitaires et les étudiants sur justificatif

Frais d'inscription pour les professionnels

10 heures de formation reconnues

Jusqu'au 31 juillet

Colloque seul 200 €

Colloque + repas 240 €

À partir du 1er août

Colloque seul 250 €

Colloque + repas 290 €

Date limite d'inscription : 7 novembre inclus



COLLOQUE



Institut de Recherche Juridique Interdisciplinaire
François-Rabelais (UR 7496)

L'avenir des procédures civiles d'exécution : le temps de la réflexion

sous la direction scientifique de Ludovic Lauvergnat

PROGRAMME



**PRÉSENTIEL
OU
VISIOCONFÉRENCE**

**13 et 14
Novembre 2025**



L'avenir des procédures civiles d'exécution : le temps de la réflexion

JEUDI 13 NOVEMBRE MATIN

9h00 : Accueil

9h30 : Allocutions d'ouverture

Olivia Sabard-Robin, Doyenne de la faculté de droit de Tours
Agnès Martinel, Présidente de la 2e Chambre civile de la Cour de cassation
Benoît Santoire, Président de la Chambre nationale des Commissaires de justice
Olivier Saumon, Président de l'association Droit & Procédure

9h50 : Propos introductifs

Nicolas Cayrol, Co-directeur de l'IRJI François-Rabelais

10h10 : Partie I : LE TEMPS DE REPENSER

Présidence : **Benoît Santoire**, Président de la Chambre Nationale des Commissaires de Justice (CNCJ)

A - LA REMISE EN CAUSE DE L'AUTORISATION D'EXÉCUTER

10h20 : Les quasi titres

Sylvie Pierre-Maurice, Maître de conférences HDR à l'Université de Strasbourg

10h40 : Le titre exécutoire extra judiciaire

Catherine Tirvaudey, Professeure à l'Université de Franche-Comté

11h00 : Le titre exécutoire judiciaire

Édouard de Leiris, Conseiller à la Cour de cassation

11h20 : PAUSE

B - L'INEFFECTIVITÉ DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

11h40 : Les saisies mobilières

Claude Brenner, Professeur à Paris Panthéon-Assas Université

12h00 : La saisie immobilière

Anne Leborgne, Professeure émérite d'Aix-Marseille Université

12h20 : L'expulsion

Rudy Laher, Professeur à l'Université de Limoges

12h40 : PAUSE DÉJEUNER

JEUDI 13 NOVEMBRE APRÈS-MIDI

14h30 : Partie II : LE TEMPS DE PROPOSER

Présidence : **Agnès Martinel**, Présidente de la 2e Chambre civile de la Cour de cassation

A - L'APPORT DU DROIT SUBSTANTIEL

14h40 : Le droit des obligations

Marc Mignot, Professeur à l'Université de Strasbourg

15h00 : Le droit des biens

Jean-Baptiste Donnier, Professeur à Aix-Marseille Université

15h20 : Le droit des sûretés

Jean-Denis Pellier, Professeur à l'Université de Rouen

15h40 : PAUSE

JEUDI 13 NOVEMBRE APRÈS-MIDI (SUITE)

B - LA PRISE EN COMPTE DES DROITS FONDAMENTAUX

16h00 : Au stade du titre exécutoire

Jean-Jacques Ansault, Professeur à Paris Panthéon-Assas Université

16h20 : Au stade de la saisie

Natalie Fricero, Professeure émérite de l'Université Côte d'Azur

16h40 : Au stade de l'expulsion

Christophe Albiges, Professeur à l'Université de Montpellier

17h00/17h30 : Débats

VENDREDI 14 NOVEMBRE MATIN

9h00 : Accueil

9h30 : Partie III : LE TEMPS DE DISCUTER

Présidence : **Jacques Guillemin**, Avocat au barreau de Paris et membre du Conseil d'administration de Droit & Procédure

A - POINTS DE VUE EXTÉRIEURS

9h40 : L'exécution en droit belge

Frédéric Georges, Professeur à l'Université de Liège

10h00 : L'exécution en droit international

Guillaume Payan, Professeur à l'Université de Toulon

10h20 : La perspective européenne : le projet de Code européen des Affaires

Sâmi Hazoug, Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté

10h40 : PAUSE

B - POINTS DE VUE DES ACTEURS DE L'EXÉCUTION

11h00 : Le juge de l'exécution

Cyril Roth, Président de Chambre, Cour d'appel de Versailles

11h20 : Le commissaire de justice

Béatrice Duquerroy, Commissaire de justice associée et membre du bureau de la CNCJ

11h40 : L'avocat

Charles Simon, Avocat au barreau de Paris

et membre du Conseil d'administration de Droit & Procédure

12h00 : Rapport de synthèse

Philippe Théry, Professeur émérite de Paris Panthéon-Assas Université

12h30 : Fin du colloque